

« STRUCTURE » ET « DISTANCE » DES ÉLÉMENTS RÉPÉTÉS : DEUX CRITÈRES QUI INFLUENCENT L'ACCEPTABILITÉ DES RÉPÉTITIONS DANS LES TRADUCTIONS DU FRANÇAIS À L'ITALIEN

Alberto Bramati

Università degli Studi di Milano & Dorif (groupe "Grammaire et Syntaxe")
alberto.bramati@unimi.it

Résumé

D'après Milan Kundera, les répétitions peuvent avoir tant une fonction sémantique qu'une fonction mélodique. Même si, pour respecter le style de l'auteur du texte source, le traducteur se doit toujours de les reproduire dans le texte cible, il arrive que la reproduction d'une répétition s'avère impossible à cause d'un problème lexical, grammatical ou stylistique. Cet article s'intéresse aux cas où un traducteur italoophone renonce à reproduire une répétition présente dans un texte source en langue française en raison d'un problème d'euphonie. En s'appuyant sur un corpus parallèle bilingue contenant différents types de répétitions ainsi que sur les résultats d'un test effectué par 42 locuteurs italophones, cet article montre qu'en dépit des diverses sensibilités linguistiques des locuteurs natifs, il est possible de dégager des tendances assez marquées dans l'acceptation ou dans le refus, pour des raisons uniquement euphoniques, de types spécifiques de répétitions.

Introduction¹

Dans son essai *Une phrase* (1993), Milan Kundera critique la tendance des traducteurs à traduire les mots du texte source non par les mots les plus simples et les plus neutres de la langue cible, mais par de supposés synonymes, ce qui est à l'origine, d'après l'écrivain tchèque, de la maladie la plus répandue parmi les traducteurs : le « réflexe de synonymisation » (1993 : 131). Cette maladie se manifeste, entre autres, par la suppression systématique des répétitions, ce qui entraîne la destruction du style personnel de l'auteur. D'après Kundera, en effet, les répétitions exercent soit une fonction sémantique, lorsque le mot répété exprime un concept-clé du texte, soit une fonction mélodique, lorsque le mot répété crée la musique du texte. Exception faite pour les rares « répétitions mauvaises, maladroites », qui peuvent être supprimées², le traducteur se doit donc de reproduire dans le texte cible toutes les répétitions présentes dans le texte source :

La règle : si on répète un mot c'est parce que celui-ci est important, parce qu'on veut faire retentir, dans l'espace d'un paragraphe, d'une page, sa sonorité ainsi que sa signification. (KUNDERA 1993 : 139)

Tout en adhérant pleinement à cette règle de Kundera, nous avons pourtant montré, dans un article paru en 2013, que le traducteur peut se trouver dans l'impossibilité de reproduire les répétitions du texte source à cause de trois types de problèmes :

1. un problème lexical ;
2. un problème grammatical ;
3. un problème stylistique.

Cet article se propose de poursuivre notre réflexion, en présentant les résultats d'une étude portant sur les problèmes d'euphonie qui se manifestent chaque fois qu'un traducteur renonce à reproduire une répétition uniquement parce qu'elle *non suona* ou qu'elle *suona male*, comme on dit en italien : dans ces cas, ce n'est pas un problème lexical ou grammatical qui empêche la reproduction de la répétition, mais exclusivement un problème d'euphonie, la répétition produisant un effet de lourdeur, de dissonance, de déséquilibre, aussi réel que difficile à définir³.

La littérature sur cette figure, et notamment les études traductologiques, n'abordent pas, à notre connaissance, les problèmes d'euphonie que pose son emploi aussi bien dans une langue source que, lorsqu'une traduction a lieu, dans la langue cible : dans les études que nous avons consultées avant d'entreprendre notre recherche, nous n'avons pas trouvé de réflexion sur ce type spécifique de problème ni de méthodologie applicable à notre cas de figure⁴.

En conséquence, pour étudier ce problème très complexe, où les règles d'usage de la langue, établies par les textes de la tradition humaniste ainsi que par l'enseignement scolaire⁵, se heurtent parfois à la sensibilité linguistique des locuteurs, nous avons décidé de procéder selon deux méthodes différentes :

1. le dépouillement systématique de deux ouvrages caractérisés par l'emploi réitéré d'un type spécifique de répétition ;
2. l'analyse d'autres types de répétitions problématiques sur le plan de l'euphonie, tirées d'un corpus bilingue que nous avons constitué au fil des années.

Notre étude sera donc divisée en trois parties.

Dans la première partie, nous étudierons la traduction en italien d'un type particulier de répétition intraphrastique, la « relance syntaxique », où un ou plusieurs éléments d'une phrase sont repris, après une parenthèse, afin de compléter sa structure syntaxique. Pour cette partie de notre étude, nous avons dépouillé systématiquement la pièce de Jean-Luc Lagarce *Juste la fin du monde*, très riche en relances, ainsi que sa traduction en italien.

Dans la deuxième partie, nous étudierons la traduction en italien d'un autre type bien défini de répétitions, les « répétitions parallèles » qui concernent soit des éléments appartenant à la même phrase (anaphore), soit des éléments placés en tête de plusieurs phrases successives (épanaphore). Dans ce cas aussi, le dépouillement n'a porté que sur un texte : l'essai du philosophe André Comte-Sponville *Le droit de mourir* ainsi que sa traduction en italien.

Dans la troisième partie, en revanche, nous étudierons la traduction en italien de plusieurs types de répétitions tirées d'un corpus bilingue que nous avons nous-même construit au fil des années. Au cours de notre activité professionnelle, il nous est, en effet, arrivé plusieurs fois de rencontrer dans le texte source des répétitions qui, tout en ne présentant pas de problèmes lexicaux ou grammaticaux, étaient particulièrement difficiles à traduire à cause d'un problème d'euphonie : ce sont précisément les difficultés pratiques que nous avons rencontrées dans notre travail qui nous ont poussé à créer, au fil des années, un corpus d'exemples tirés des romans et des essais que nous avons nous-même traduits⁶. Notre corpus comprend donc des exemples de répétitions que, malgré notre volonté de suivre la règle de Kundera, nous avons décidé d'éliminer justement à cause d'un problème d'euphonie, souvent après en avoir discuté avec le rédacteur chargé de la révision de notre traduction.

Le choix de présenter des exemples tirés de textes que nous avons nous-même traduits plutôt que des traductions effectuées par d'autres traducteurs professionnels peut paraître étonnant. Mais en fait, il est très difficile, voire impossible, de construire un corpus de répétitions posant un problème spécifiquement euphonique sans connaître les raisons qui ont poussé un traducteur à ne pas reproduire une répétition dans le texte cible. S'il est relativement facile de déceler un problème d'ordre lexical ou grammatical, comment savoir si la suppression d'une répétition a priori tout à fait possible tient à un problème d'euphonie inhérent aux éléments répétés plutôt qu'à des raisons stylistiques tout à fait étrangères à la dimension euphonique de la répétition ? Il faudrait en discuter avec le traducteur, ce qui n'est évidemment pas envisageable. C'est pourquoi on ne peut pas construire un corpus de répétitions problématiques sur le plan de l'euphonie à partir des traductions disponibles dans le commerce. Et pourtant les problèmes d'euphonie sont bien réels : c'est même à ce type de problème qu'un traducteur de textes littéraires et d'essais en sciences humaines consacre la plupart de son temps. Proposer des exemples tirés de notre expérience professionnelle nous paraît donc la seule solution pour pouvoir aborder cette dimension oubliée de la pratique de la répétition en traduction.

Pour pallier cette limite de notre étude, nous avons demandé à 42 locuteurs italophones, diplômés de l'université, lecteurs assidus, utilisant le langage pour leur profession (linguistes, enseignants, traducteurs, journalistes, écrivains, etc.), de répondre à un test linguistique portant sur l'acceptabilité des répétitions en italien⁷. À ces locuteurs, nous avons présenté 12 extraits en italien tirés de notre corpus, en leur demandant de choisir entre une version contenant les répétitions de l'original français et une version où certaines répétitions étaient remplacées par d'autres solutions (c'était le texte effectivement publié⁸). Pour chaque extrait, les locuteurs devaient indiquer, sans connaître l'original français, quelle était, d'après eux, la meilleure version du point de vue stylistique, avec la possibilité de considérer les deux versions comme équivalentes. Ce test avait pour but de vérifier l'existence non pas de règles contraignantes (elles n'existent pas)⁹, mais de tendances partagées par la plupart des locuteurs dans l'emploi des répétitions : nous étions en effet convaincu que, même dans un domaine apparemment libre tel que celui des répétitions, il existe des règles d'usage, fondées principalement sur l'habitude, qui font que, chez les locuteurs les plus avertis, le choix d'une structure plutôt que d'une autre s'impose avec une plus ou moins grande évidence. Conformément à nos prévisions, ce test

nous a permis de dégager des tendances plus ou moins nettes dans l'acceptation ou dans le refus, pour des raisons uniquement euphoniques, de différents types de répétitions, les réponses des locuteurs formant un continuum entre, d'un côté, les structures perçues comme presque obligatoires et, de l'autre, les structures possédant des variantes presque équivalentes. Nous présenterons en détail les résultats de ce test en commentant les 12 exemples de répétition dans la troisième partie de notre étude.

Nous commencerons notre analyse par un cas de répétition intraphrastique qui n'a pas pour fonction « de *peindre* l'intensité de tel ou tel sentiment, mais simplement de suivre la syntaxe de l'énoncé » (RICHARD 2002 : 13) : c'est la répétition qu'Élisabeth Richard a nommée *relance syntaxique*.

1. Un cas particulier de répétition intraphrastique : la « relance syntaxique »

La relance syntaxique est la reprise, après une parenthèse, d'un élément ou d'une séquence d'éléments de la même phrase, afin de la compléter : cette répétition, qui « n'est jamais obligatoire syntaxiquement » (RICHARD 2002 : 17), « permet alors de relancer la construction syntaxique initiale » (RICHARD 2002 : 13). Voici la définition de relance syntaxique que propose Élisabeth Richard :

Une proposition est amorcée (E1), puis il s'y insère ce qu'on appellera un élément parenthétique (E2), enfin la répétition d'un élément du premier segment réenclenche l'enchaînement et permet l'achèvement de la proposition initiale (E3) ». (RICHARD 2002 : 13)

Un texte très riche en ce type de construction est la pièce de théâtre *Juste la fin du monde* de Jean-Luc Lagarce, parue en français en 1999 et traduite en italien en 2009 par Franco Quadri. À cette pièce, Élisabeth Richard et Michèle Noailly ont consacré en 2012 une étude analysant les différentes figures de la répétition, et plus particulièrement les relances syntaxiques. C'est à partir du classement proposé dans cette étude que nous avons procédé au dépeuplement systématique de la traduction italienne de la pièce afin de vérifier dans quelle mesure les différents types de relances présents dans le texte source avaient été reproduits dans le texte cible.

Dans ce type de répétition, l'élément dupliqué doit être « un constituant susceptible de figurer en début d'énoncé. Autrement dit, soit un coordonnant ; soit un circonstant en position gauche ; soit un GN sujet [...] ; soit un ensemble plus large comprenant GN sujet et GV inachevé » (RICHARD, NOAILLY 2012 : 140). C'est bien ce dernier type qui est le plus fréquent dans *Juste la fin du monde*¹⁰.

Pourquoi ce type de relance est-il dominant ? Ici, ce qui est mis en attente, c'est bien l'information nouvelle. Or c'est précisément là-dessus que butent les personnages de Lagarce : ils n'arrivent pas à dire ce qu'ils ont à dire en un seul mouvement énonciatif. Donc, tout ce qui retarde le moment de dire les maintient un peu plus dans cette stratégie de report perpétuel. (RICHARD, NOAILLY 2012 : 143)

Mais ce qui compte du point de vue syntaxique, c'est que dans cette pièce, quelle que soit la longueur de l'insertion parenthétique¹¹, il n'y a jamais de phrases inachevées : « en dépit de ses détours et de ses déambulations, le locuteur paraît donc comme le maître de sa conduite énonciative : l'information attendue finit par arriver, et la phrase par se terminer. » (RICHARD, NOAILLY 2012 : 153). En voici un exemple¹² :

<p>1</p> <p>Je pensais, lorsque tu es parti (ce que j'ai pensé lorsque tu es parti), lorsque j'étais enfant et lorsque tu as faussé compagnie (là que ça commence), je pensais que ton métier, ce que tu faisais ou allais faire dans la vie, ce que tu souhaitais faire dans la vie, je pensais que ton métier était d'écrire (serait d'écrire) [...] (LAGARCE 1999 : 19)</p>	<p>Pensavo, quando sei partito (quel che ho pensato quando sei partito), quando ero bambina e tu hai piantato la compagnia (è lì che comincia), pensavo che il tuo mestiere, quello che facevi o stavi per fare nella vita, quello che ti auguravi di fare nella vita, pensavo che il tuo mestiere era scrivere (sarebbe scrivere) [...] (LAGARCE 2009 : 55)</p>
---	--

Cet énoncé, très riche en répétitions (les mots soulignés), commence par un groupe « sujet + verbe » (*je pensais*) qui n'est pas suivi d'un objet. Après une insertion parenthétique assez complexe, caractérisée par trois propositions de temps (*lorsque...*, *lorsque...*, *lorsque...*) interrompues par une autre précision du locuteur entre parenthèses (*ce que j'ai pensé...*), le groupe « sujet + verbe » est repris et complété par un objet direct sous forme de Que Ph (*je pensais que ton métier*). Mais cet objet est à son tour incomplet, le sujet de la Que Ph (*ton métier*) n'étant pas suivi du verbe : après une deuxième insertion qui explique à l'interlocuteur quelle est l'interprétation correcte qu'il doit donner au mot *métier* (*ce que tu faisais... ce que tu souhaitais faire...*), le groupe « sujet + verbe + Que Ph » est enfin repris et complété : « *je pensais que ton métier était d'écrire* ». Si maintenant on observe la traduction, on peut remarquer que l'italien est en mesure de reproduire sans difficulté toutes les répétitions de cet extrait, et notamment la double relance syntaxique.

Même quand les relances se caractérisent par des variations à l'élément repris (p. ex., les temps du verbe) ou quand « la première occurrence propose un énoncé apparemment achevé, mais que la reprise fait apparaître rétrospectivement en attente d'argument » (RICHARD, NOAILLY 2012 : 145), la traduction de Quadri montre que l'italien, s'il ne surgit pas un problème lexical ou grammatical, peut reproduire sans difficulté tout type de relance. Dans l'extrait suivant, par exemple, le nom prädicatif *peur* est d'abord employé seul, le contexte poussant l'interlocuteur à lui attribuer pour objet la Que Ph *que tu repartes*. Dans la reprise, cependant, cet objet change, le nom *peur* étant suivi du groupe prépositionnel *du peu de temps* : cette sorte d'anacoluthie provoque chez le lecteur un « effet de surprise » (RICHARD, NOAILLY 2012 : 147) :

<p>2</p> <p>Tu étais à peine arrivé, je t'ai vu, tu étais à peine arrivé tu pensais déjà que tu avais commis une erreur et tu aurais voulu aussitôt repartir, ne me dis rien, ne me dis pas le contraire – ils auront peur (c'est la peur, là aussi) ils auront peur du peu du temps et ils s'y prendront maladroitement [...] (LAGARCE 1999 : 36)</p>	<p>Eri appena arrivato, t'ho visto, eri appena arrivato e già pensavi che avevi fatto uno sbaglio e avresti voluto ripartire subito, non dirmi niente, non mi dire il contrario – loro avranno paura (è paura anche adesso) avranno paura del poco tempo e vi si butteranno maldestri [...] (LAGARCE 2009 : 66-67)</p>
--	--

La relance syntaxique – répétition intraphrastique qui se justifie en principe pour des raisons de clarté – est donc un type de répétition que le traducteur peut reproduire sans difficulté en italien, car elle ne va à l'encontre ni des règles syntaxiques ni des principes d'euphonie de l'italien.

Cette propriété se retrouve dans deux types de répétitions que nous avons repérés dans un essai du philosophe André Comte-Sponville : ce sont les « répétitions parallèles » qui concernent soit des éléments appartenant à la même phrase (anaphore), soit des éléments placés en tête de plusieurs phrases successives (épanaphore).

2. Deux types de « répétitions parallèles » : anaphores et épanaphores

Publié en 2000 comme postface au livre de la journaliste Catherine Legay *Mourir dans la dignité* et traduit en italien par nos soins en 2012, *Le droit de mourir* est un court essai consacré au droit des malades incurables d'avoir recours à l'euthanasie, i.e. à une « bonne mort », pour mettre un terme à leurs souffrances physiques et/ou psychiques. Dès le début, ce texte argumentatif se caractérise par l'emploi de la répétition comme facteur de structuration du texte :

<p>3</p> <p>La mort fait partie de la vie. C'est par quoi elle se distingue du néant, qui n'est rien. C'est par quoi elle nous importe. Parce qu'elle dépend de nous, ou peut en dépendre. Parce que nous dépendons d'elle, au moins pour une part. Parce qu'elle peut être humaine ou inhumaine, plus ou moins lucide, plus ou moins digne, plus ou moins douloureuse ou sereine. (COMTE-SPONVILLE 2000 : 171)</p>	<p>La morte fa parte della vita. Per questo si distingue dal nulla, che non è niente. Per questo è per noi importante. Perché dipende, o può dipendere, da noi. Perché noi, almeno in parte, dipendiamo da lei. Perché la morte può essere più o meno umana o inumana, più o meno lucida, più o meno degna, più o meno dolorosa o serena (COMTE-SPONVILLE 2012 : 14)</p>
---	--

Outre que par deux variétés de la répétition – un polyptote (*dépend, dépendre, dépendons*) et une dérivation (*humaine, inhumaine*) –, cet extrait se caractérise par la présence de deux épanaphores (répétition d'un élément ou d'un groupe d'éléments en tête de phrase) et d'une anaphore (répétition d'un élément ou d'un groupe d'éléments à l'intérieur d'une même phrase)¹³. En effet, si la première phrase est logiquement reliée à la deuxième par l'expression de cause *c'est par quoi*, c'est justement la répétition en tête de phrase de cette même expression (épanaphore) qui relie la deuxième phrase à la troisième. De même, la quatrième phrase est logiquement reliée à la troisième par la conjonction de cause *parce que*, mais c'est une nouvelle fois la répétition de cette conjonction en tête de phrase (épanaphore) qui relie la quatrième aux deux suivantes. Dans la sixième phrase, enfin, c'est la triple répétition de la locution adverbiale *plus ou moins* (anaphore) qui structure en parallèle une série d'adjectifs en position d'attribut du verbe *être* (*lucide, digne, douloureuse et sereine*). Ce sont donc trois « répétitions parallèles » qui structurent ce passage du texte de Comte-Sponville.

Si l'on observe maintenant la traduction en italien, on remarque que toutes les répétitions parallèles du texte source ont été reproduites dans le texte cible, à l'exception du pronom de troisième personne *elle*. La raison en est simple : la morphologie du verbe exprimant en italien non seulement le mode et le temps mais aussi la personne et le nombre¹⁴, le sujet n'est obligatoire qu'en présence d'une ambiguïté discursive. Dans cet extrait, puisque le clitique sujet *elle* (phr. 2, 3, 4, 6) se rapporte toujours au nom féminin *mort*, sujet du verbe de la première phrase, et qu'il n'y a donc aucune ambiguïté, la traduction du pronom français par son correspondant *essa* produirait un effet tout à fait factice. C'est donc bien un problème grammatical qui nous a empêché dans ce cas de reproduire dans le texte cible la répétition du clitique sujet *elle*.

Dans d'autres cas, la reproduction d'une épanaphore ou d'une anaphore a été, en revanche, rendue impossible par un problème de type lexical. C'est ce que montre l'exemple suivant :

4

Un parti politique qui voudrait légaliser l'euthanasie se verrait aussitôt suspecté de vouloir euthanasier systématiquement les grands vieillards ou les grands handicapés [...] (COMTE-SPONVILLE 2000 : 178-79)	Un partito politico che volesse legalizzare l'eutanasia si vedrebbe subito sospettato di volerla praticare in modo sistematico alle persone più vecchie o agli handicappati più gravi [...] (COMTE-SPONVILLE 2012: 19)
--	--

Dans cet extrait, Comte-Sponville emploie deux fois l'adjectif *grand* comme superlatif, mais alors que, comme modificateur du nom *vieillard*, *grand* a le sens de *très âgé*, comme modificateur de l'adjectif substantivé *handicapé*, *grand* prend le sens de *très grave*. Puisqu'en italien il n'existe pas d'adjectif qui couvre ces deux sens, force a été de traduire les deux occurrences de *grand* par deux adjectifs différents, *vecchio* dans le premier cas (*le persone più vecchie*) et *grave* dans le deuxième (*gli handicappati più gravi*).

Mais exception faite des rares cas où la reproduction d'une épanaphore ou d'une anaphore a été rendue impossible par une règle grammaticale ou par une extension lexicale différente¹⁵, le dépouillement systématique de notre traduction de l'essai de Comte-Sponville a montré que ce type de répétitions intentionnelles peut être reproduit sans difficulté en italien. Utilisées pour structurer le texte au niveau aussi bien intraphrastique qu'interphrastique, ces deux types de répétitions parallèles créent des séquences d'éléments juxtaposés, comme dans l'exemple 5 :

5

La vie est un combat. Mais pourquoi le prolonger vainement, quand il est perdu ? Pourquoi faire durer indéfiniment notre défaite, notre souffrance, notre agonie ? (COMTE-SPONVILLE 2000 : 178-79)	La vita è una battaglia. Ma perché prolungarla invano quando ormai è persa? Perché far durare indefinitamente la nostra sconfitta, la nostra sofferenza, la nostra agonia? (COMTE-SPONVILLE 2012: 18)
---	--

ou reliés par une conjonction de coordination marquant soit l'addition (*et, comme*) soit l'alternance (*ou*) soit l'opposition (*mais*), comme dans l'exemple 6 :

6

Car si le suicide est un droit, cela vaut a fortiori quand on souffre d'une maladie incurable et invalidante, je veux dire quand le suicide est non pas le symptôme mais le remède, contre tel souffrance ou tel handicap qu'on juge insupportables et qu'on ne peut faire autrement disparaître. (COMTE-SPONVILLE 2000 : 185)	Se infatti il suicidio è un diritto, questo è ancora più vero quando si soffre di un male incurabile e invalidante, voglio dire quando il suicidio è non il sintomo ma il rimedio contro tale sofferenza o tale handicap che si giudicano insopportabili e che non si possono far scomparire in un altro modo. (COMTE-SPONVILLE 2012: 23-24)
--	--

En conclusion, le dépouillement de notre traduction de l'essai de Comte-Sponville a montré que, comme les relances syntaxiques, les anaphores et les épanaphores peuvent généralement être reproduites en italien sans difficulté.

Alors que ces types bien définis de répétitions ne posent quasiment pas de problèmes aux traducteurs italo-phones, d'autres types de répétitions, dont la structure n'est pas toujours facile à définir, s'avèrent très problématiques sur le plan euphonique. Dans la troisième partie de notre étude, nous analyserons quelques-unes de ces répétitions problématiques, à partir de 12 exemples tirés de notre corpus bilingue. Comme nous l'avons annoncé dans l'introduction, pour établir dans quelle mesure notre choix de ne pas reproduire ces répétitions dans le texte cible est partagé par d'autres locuteurs natifs, nous avons demandé à 42 amis et collègues, sélectionnés pour leurs compétences linguistiques, de choisir entre deux traductions du même extrait, l'une contenant les mêmes répétitions que l'original français, l'autre proposant d'autres solutions. Les résultats de ce test nous ont permis de vérifier l'existence de tendances plus ou moins partagées dans l'acceptation ou le refus de ces types problématiques de répétitions en italien.

3. Autres types de répétitions

Nous allons commencer notre analyse par un type de répétition parallèle qui, à la différence de l'anaphore et de l'épanaphore que nous avons vues au paragraphe précédent, pose un problème d'euphonie en italien : c'est l'épiphore, *i.e.* la répétition d'un élément ou d'un groupe d'éléments en fin de phrase.

3.1 Un troisième type de « répétition parallèle » : l'épiphore

L'épiphore consiste « en la reprise des mêmes mots ou des mêmes groupes de mots à la fin de phrases ou de membres de phrases » : il s'agit donc d'une sorte « d'épanaphore terminale » (MOLINIÉ 1992 : 140)¹⁶. Mais contrairement à l'épanaphore et à l'anaphore, l'épiphore pose au traducteur un problème d'euphonie, à cause peut-être des différentes courbes mélodiques qui caractérisent les fins de phrase en italien¹⁷. C'est pourquoi, dans les deux exemples présents dans l'essai de Comte-Sponville, nous n'avons pas reproduit l'épiphore dans le texte cible, la répétition du même groupe de mots en fin de phrase produisant, à notre sens, un effet de cacophonie.

Dans le premier exemple, l'épiphore concerne un ajout au verbe représenté par la locution adverbiale *n'importe comment* que, compte tenu du contexte, nous avons traduit par la subordonnée *affidandoci al caso*¹⁸ : comme la répétition de cette expression en fin de phrase produisait à notre oreille un texte à la fois lourd et plat, nous avons choisi de restructurer la deuxième phrase, en utilisant le verbe de la subordonnée (*affidare*) comme verbe de la proposition principale et en nominalisant le verbe principal de la version littérale (*morire* @ *morte*) : « *morire affidandosi al caso* » devient ainsi « *affidare al caso la propria morte* ».

7

On ne vit pas n'importe comment . Pourquoi faudrait-il mourir n'importe comment ? (COMTE-SPONVILLE 2000 : 174)
--

Non viviamo affidandoci al caso . Perché dovremmo morire affidandoci al caso ?	Non viviamo affidandoci al caso . Perché dovremmo affidare al caso la nostra morte? (COMTE-SPONVILLE 2012: 16)
--	--

Que la reproduction en fin de phrase de la subordonnée *affidandoci al caso* ne rencontre pas l'unanimité que nous avons constatée pour les anaphores et les épanaphores est démontré par les résultats de notre test : seuls 10 locuteurs (24%)¹⁹ se sont déclarés favorables à la reproduction de l'épiphore, 8 locuteurs étant indifférents (8) et 24 (57%) favorables à la restructuration de la phrase.

Un résultat comparable a été obtenu avec le deuxième exemple, où l'épiphore concerne la répétition de la locution verbale *être en cause* employée à la forme négative : là aussi, seuls 7 locuteurs (16,5%) se sont déclarés favorables à la reproduction de l'épiphore, les 35 restants étant soit indifférents (10), soit favorables à la substitution de la deuxième occurrence de la locution par l'adverbe de négation *neppure* (25 locuteurs correspondant à 59,5%).

8

J'ai beaucoup d'estime, et même d'admiration, pour les médecins et les infirmières qui travaillent dans les services de gérontologie. Leur dévouement n'est pas en cause . Leur compétence n'est pas en cause . Ceux-là ont choisi le plus difficile et le moins gratifiant. (COMTE-SPONVILLE 2000 : 193-94)
--

Ho molta stima, e anche ammirazione, per i medici e le infermiere che lavorano nei reparti di geriatria. La loro dedizione non è in discussione . La loro competenza non è in discussione . Questi professionisti hanno scelto il campo più difficile e meno gratificante.	Ho molta stima, e anche ammirazione, per i medici e le infermiere che lavorano nei reparti di geriatria. La loro dedizione non è in discussione . La loro competenza neppure . Questi professionisti hanno scelto il campo più difficile e meno gratificante. (COMTE-SPONVILLE 2012: 29)
--	--

Ces deux exemples montrent qu'à la différence des épanaphores et des anaphores qui ne posent aucun problème d'euphonie, la reproduction en italien des épiphores, qu'il s'agisse d'une subordonnée avec le verbe au *gerundio* (ex. 7) ou d'une locution verbale (ex. 8), est refusée par la majorité des locuteurs qui ont répondu à notre test (57-59,5%), le nombre des locuteurs expressément favorables à ce type de répétition en fin de phrase étant plutôt limité (16,5-24%). Toutefois, comme ces résultats montrent en tout cas que les avis des locuteurs sur ce sujet sont assez divergents, d'autres exemples seront nécessaires pour établir dans quelle mesure et sous quelle forme les épiphores sont acceptables en italien.

3.2 Les répétitions symétriques par rapport au verbe

Un autre type de répétition qui possède des propriétés syntaxiques précises est la répétition de deux noms représentant respectivement le sujet et l'un des objets du verbe : par rapport au verbe, qui occupe toujours la position médiane, les deux noms se trouvent l'un à gauche et l'autre à droite, réalisant ainsi une structure symétrique (N V N). De ce type de répétition intraphrastique, nous avons repéré dans notre corpus deux variantes. La première est celle qui se construit autour d'un verbe copulatif, dans la plupart des cas le verbe *être* : le premier nom en est le sujet, le second l'attribut nominal (N0 V N1)²⁰.

9²¹

La plus longue **marche** que nous devons vouloir faire, sans que l'itinéraire soit inscrit dans le code génétique de l'espèce humaine, c'est la **marche** vers l'autonomie. Cette **marche** ne peut être ni linéaire ni triomphale. (TAGUIEFF 2002 : 179)

Il più lungo **cammino** che dobbiamo voler fare, senza che l'itinerario sia scritto nel codice genetico della specie umana, è il **cammino** verso l'autonomia. Questo **cammino** non può essere né lineare né trionfale.

Il più lungo **cammino** che dobbiamo voler fare, senza che l'itinerario sia scritto nel codice genetico della specie umana, è **quello** verso l'autonomia. Questo **cammino** non può essere né lineare né trionfale. (TAGUIEFF 2003: 190)

La seconde variante est celle qui se construit autour d'un prédicat verbal : le premier nom en est le sujet, le second l'objet direct ou prépositionnel (N0 V (prép) N1)²².

10

Alors, les grands travaux se succèdent et, à la **poussière** des démolitions, tours anciennes, maisons des hérétiques ou des bannis, s'associe la **poussière** des constructions : églises et couvents, complexe des palais publics, aqueduc, dôme... (CROUZET-PAVAN 2001 : 379)

Si susseguono allora i grandi lavori, e alla **polvere** delle demolizioni – antiche torri, case degli eretici o dei proscritti – si associa la **polvere** delle costruzioni: chiese e conventi, complesso dei palazzi pubblici, acquedotto, duomo...

Si susseguono allora i grandi lavori, e alla **polvere** delle demolizioni – antiche torri, case degli eretici o dei proscritti – si associa **quella** delle costruzioni: chiese e conventi, complesso dei palazzi pubblici, acquedotto, duomo... (CROUZET-PAVAN 2007: 239)

Ces deux variantes présentent des caractéristiques communes :

1. l'un des noms est le sujet du verbe (antéposé ou postposé) ;
2. l'autre nom est un objet du verbe (attribut du verbe *être* ou objet direct ou prépositionnel d'un prédicat verbal) ;
3. la répétition du même nom en position de sujet et d'objet du même verbe est perçue comme étant intentionnelle.

La reproduction de ce type de répétition produit en italien un effet d'insistance qui n'est pas présent dans le texte source, car en français la substitution du deuxième nom par un pronom démonstratif, tout en étant grammaticalement possible, n'est pas perçue comme naturelle. C'est bien cette solution qui est généralement privilégiée en italien : c'est pourquoi nous avons choisi dans les deux cas de remplacer la deuxième occurrence du nom par le pronom démonstratif *quello*. Mais, alors que pour le premier exemple une large majorité des locuteurs qui ont répondu à notre test (64,5%) a partagé notre choix de substituer le nom *marche* par un pronom (27 favorables contre 9 contraires et 6 indifférents), pour le second exemple, seuls 17 locuteurs (40,5%) ont approuvé la substitution du nom *polvere*, les 25 restants étant soit contraires (18) soit indifférents 7. Sans oublier qu'en italien, les deux solutions – répétition du même nom ou substitution de sa deuxième occurrence par un pronom démonstratif – sont acceptables (la répétition nominale ne produit qu'un effet d'insistance), il n'en reste pas moins que des résultats si divergents sont assez surprenants. Il se peut que dans le cas de *polvere* (c'est d'ailleurs le seul exemple de notre corpus où notre choix de supprimer la répétition n'a pas été partagé par la majorité des locuteurs consultés) un rôle déterminant soit joué par la présence d'un prédicat verbal (*associarsi*) dont le poids sémantique – absent de la copule *è* de l'exemple 9 – favoriserait la répétition nominale. Mais ce n'est qu'une hypothèse qu'il faudra vérifier par d'autres exemples.

3.3 Les répétitions qui n'entrent pas dans une structure

Les figures de la répétition que nous avons examinées jusqu'à présent – relances syntaxiques, répétitions parallèles, répétitions symétriques – sont toutes caractérisées par la présence d'une structure bien précise et facilement identifiable. Il n'en va pas de même pour d'autres types de répétitions qui, au contraire, se caractérisent négativement par l'absence de toute structure : qu'ils appartiennent à la même phrase ou à des phrases différentes, les éléments répétés ne sont reliés par aucune structure reconnaissable, *i.e.* ils occupent des positions aléatoires dans le texte. Nous commencerons par des exemples de « répétitions rapprochées », aussi bien intraphrastiques qu'extraphrastiques.

3.3.1 Les « répétitions rapprochées »

Le premier exemple de « répétition rapprochée » qui n'entre pas dans une structure concerne la répétition, à l'intérieur d'une même phrase, de l'adjectif relationnel *généois*, employé une première fois comme modificateur d'un nom (*notaires*) en position de complément du nom sujet (*archives*), et une deuxième fois comme modificateur d'un nom (*port*) en position d'ajout au verbe : aucune relation structurale ne relie ces deux emplois rapprochés de *généois* dans la même phrase.

11

Et les archives des notaires **généois**, un document après l'autre, attestent par exemple, par le port **généois**, une large redistribution des futaines lombardes. (CROUZET-PAVAN 2001 : 377)

E un documento dopo l'altro, gli archivi dei notai **genovesi**, per esempio, attestano un'ampia ridistribuzione dei fustagni lombardi attraverso il porto **genovese**.

E un documento dopo l'altro, gli archivi dei notai **genovesi**, per esempio, attestano un'ampia ridistribuzione dei fustagni lombardi attraverso il porto **di Genova**. (CROUZET-PAVAN 2007: 238)

Pour éviter l'effet désagréable que produit en italien la répétition de l'adjectif *genovese*, nous avons remplacé, dans notre traduction, sa deuxième occurrence par un complément « *di N* » synonyme (*di Genova*)²³, un choix partagé par une majorité écrasante (88%) des locuteurs qui ont répondu à notre test (37 locuteurs favorables contre 3 contraires et 2 indifférents).

En revanche, lorsque l'élément répété est un nom tête de syntagme, on peut éviter l'effet de lourdeur que provoque en italien sa répétition en le remplaçant par un pronom : c'est ce qui se passe dans l'exemple 12, où le nom *idée*, objet direct du gérondif *in comparant*, est remplacé en italien par le clitique direct du gérondif correspondant (*confrontando*).

12

Locke appelle nos sensations des *idées simples*, idée signifiant ici représentation, matière première de la connaissance. L'esprit par son travail, en fait des *idées composées* en comparant les *idées* entre elles, en dégagant des abstractions, etc. (HERSCH 1993 : 186)

Locke chiama le nostre sensazioni *idee semplici*, dove idea significa qui rappresentazione, materia prima della conoscenza. Con la sua attività, la mente ne fa delle *idee complesse* confrontando **le idee** tra loro, ricavandone delle astrazioni ecc.

Locke chiama le nostre sensazioni *idee semplici*, dove idea significa qui rappresentazione, materia prima della conoscenza. Con la sua attività, la mente ne fa delle *idee complesse* confrontando **loro**, ricavandone delle astrazioni ecc. (HERSCH 2002: 137)

Pour cet exemple, notre test a donné un résultat moins net que pour l'exemple précédent : 27 locuteurs (64%) se sont déclarés favorables à la substitution du nom *idée* par le clitique correspondant, contre 11 favorables à la reproduction de la répétition et 4 indifférents.

Apparemment semblable, l'exemple 13, tiré du même essai philosophique et concernant toujours le nom *idée*²⁴, va nous permettre au contraire de comprendre un phénomène de grande importance : alors que dans l'exemple 12, la répétition concernait deux noms placés dans deux propositions juxtaposées à l'intérieur de la même phrase, dans l'exemple qui suit les deux occurrences du nom *idées* se trouvent dans deux phrases distinctes, séparées par une autre phrase où le même référent est désigné par le clitique sujet *elles* :

13

Il s'interroge : si nous ne rencontrons dans l'expérience sensible rien d'absolu, d'où nous viennent donc les **Idées** ? Dire qu'**elles** sont innées ne suffit pas. Nous devons admettre que nous avons contemplé les **Idées** avant notre naissance. (HERSCH 1993 : 40)

Platone s'interroga: se nell'esperienza sensibile non incontriamo niente di assoluto, da dove vengono allora le idee ? Dire che sono innate non basta. Dobbiamo ammettere di aver contemplato le idee prima della nascita.	Platone s'interroga: se nell'esperienza sensibile non incontriamo niente di assoluto, da dove vengono allora le idee ? Dire che sono innate non basta. Dobbiamo ammettere di averle contemplate prima della nascita. (HERSCH 2002: 26)
--	---

Dans notre traduction, nous avons remplacé, comme dans l'exemple 12, la deuxième occurrence du nom *idee* par le clitique correspondant : l'effet de lourdeur provoqué par cette répétition était, en effet, pour nous le même que celui que nous avons ressenti dans l'exemple précédent. Que cette impression ne soit pas un fait isolé, ce sont les résultats de notre test qui le montrent : plus encore que pour l'exemple précédent, la grande majorité des locuteurs (31 sur 42, correspondant à 74%) s'est prononcée en faveur de la substitution du nom par le clitique, 6 seulement étant favorables à la reproduction de la répétition et 5 se déclarant indifférents. On comprend l'intérêt de cet exemple : il montre que la frontière de la phrase ne joue aucun rôle dans la traduction des répétitions qui n'entrent pas dans une structure : que les deux occurrences de l'élément répété se trouvent à l'intérieur de la même phrase (ex. 12) ou dans deux phrases distinctes (ex. 13), le problème d'euphonie posé par la répétition rapprochée de cet élément reste le même. Mais ce n'est pas tout : il nous apprend aussi que, indifféremment du fait que les deux occurrences de l'élément répété se trouvent, comme dans l'exemple 12, dans deux propositions juxtaposées (ce qui implique qu'elles sont très rapprochées) ou bien dans deux phrases séparées par une autre (courte) phrase, le problème ne change pas. Ces données permettent donc de comprendre ce que nous avons constaté dans la perception phonique des répétitions sans structure n'est pas l'appartenance ou non à la même phrase mais la distance qui sépare les deux occurrences de l'élément répété. Mais sur le rôle fondamental que joue la distance entre les éléments répétés dans l'acceptabilité des répétitions qui n'entrent pas dans une structure, nous reviendrons dans le prochain paragraphe. Continuons maintenant notre analyse par un autre exemple de « répétition rapprochée » extraphrastique.

L'extrait 14 est particulièrement intéressant, car il contient, dans la première phrase, un exemple de répétition symétrique par rapport au verbe (le nom *influence*) et, dans les deux phrases suivantes, la « répétition rapprochée » sans structure d'un adjectif relationnel (*italien*).

14

Avec la seconde moitié du XIII^e siècle, l'**influence** française vient contrebalancer l'**influence** impériale. Mais de tant de luttes naît en fait, dans les premières décennies du XIV^e siècle, la nouvelle carte politique **italienne**. L'espace **italien** n'est donc pas qu'un des lieux où Frédéric II fut aux prises avec le réel. (CROUZET-PAVAN 2001 : 112)

Con la seconda metà del Duecento, l' influenza francese viene a controbilanciare l' influenza imperiale. Ma da tante lotte in realtà nasce, nei primi decenni del Trecento, la nuova carta politica italiana . Lo spazio italiano , dunque, non è solo uno dei luoghi in cui Federico II si confrontò con il reale [...]	Con la seconda metà del Duecento, l' influenza francese viene a controbilanciare quella imperiale. Ma da tante lotte in realtà nasce, nei primi decenni del Trecento, la nuova carta politica dell'Italia . Lo spazio italiano , dunque, non è solo uno dei luoghi in cui Federico II si confrontò con il reale [...]
--	---

Pour ce qui est de la répétition symétrique, dans notre traduction nous avons adopté la même solution que dans les exemples 9 et 10, à savoir le remplacement de la deuxième occurrence du nom *influenza* par un pronom démonstratif (*quella*). Pour ce qui concerne, en revanche, la « répétition rapprochée » de l'adjectif *italien* – modificateur aussi bien du sujet postposé au verbe de la deuxième phrase (*carte politique*) que du sujet de la troisième (*espace*) –, nous avons adopté la même solution que dans l'exemple 11, à savoir la substitution d'une des occurrences de l'adjectif par un complément « di N » (*dell'Italia*)²⁵. Comme pour l'exemple précédent, ce choix a été partagé par environ trois quarts (76%) des locuteurs consultés (32 locuteurs favorables à la substitution de l'adjectif contre 4 seuls favorables à son maintien et 6 indifférents).

Les quatre exemples que nous venons d'examiner dans ce paragraphe montrent, donc, que les « répétitions rapprochées » sans structure, qu'elles appartiennent ou non à la même phrase, sont refusées par la grande majorité des locuteurs qui ont répondu à notre test (64%-88%, selon l'exemple considéré), les locuteurs expressément favorables à ce type de répétition n'étant qu'une petite minorité (7%-26%)²⁶.

Passons maintenant au dernier type de répétitions que nous envisageons d'examiner dans cette étude : les répétitions sans structure positionnées à une « distance médiane ».

3.3.2 Les répétitions positionnées à une « distance médiane »

Nous venons de voir que l'appartenance des éléments répétés à la même phrase ou à des phrases proches ne semble jouer aucun rôle dans la perception de l'acceptabilité ou non d'une répétition sans structure : ce qui semble, en revanche, jouer un rôle essentiel, c'est la courte distance qui sépare ces mêmes éléments. Pour analyser les répétitions qui n'entrent pas dans une structure, il est donc fondamental de prendre en compte la distance entre les éléments répétés, distance que nous mesurons non pas au nombre de mots qui séparent ces éléments, *i.e.* de noyaux verbaux : ce critère syntaxique nous semble plus approprié, car chaque proposition contient un noyau verbal et un réseau de dépendances syntaxiques qui influencent la perception phonique d'éléments répétés placés à une distance donnée.

En fonction de la distance qui sépare les éléments répétés, nous avons réparti les répétitions qui n'entrent pas dans une structure en trois classes :

1. les répétitions d'éléments situés à une telle distance (5 propositions ou plus) qu'ils peuvent même passer inaperçus au traducteur : tout en jouant un rôle essentiel dans la construction de la cohérence du texte, ces répétitions à « grande distance » ne posent aucun problème d'euphonie dans la traduction²⁷ ;
2. les répétitions d'éléments rapprochés, *i.e.* appartenant à la même proposition ou séparés au maximum par une seule proposition : comme nous l'avons vu, ces « répétitions rapprochées » ne sont pas acceptées par la grande majorité des locuteurs qui ont répondu à notre test ;
3. les répétitions d'éléments situés à une « distance médiane », *i.e.* séparés par un nombre de propositions allant de 2 à 4 : ce type de répétitions est toujours perçu par le traducteur mais la « distance médiane » qui sépare les éléments répétés a pour effet de remettre en cause le caractère intentionnel de la figure et de provoquer chez certains locuteurs italo-phones une impression de cacophonie.

Nous allons maintenant analyser quatre exemples de répétitions sans structure situées à une « distance médiane », dont deux avec les éléments répétés placés à l'intérieur de la même phrase, et deux avec les éléments répétés placés dans des phrases juxtaposées.

Dans l'exemple 15, l'infinitif du verbe *mourir* est employé trois fois dans la même phrase en tant qu'objet de trois verbes différents (*empêcher de, laisser, aider à*). La phrase est très complexe : elle s'ouvre par le présentatif *il y a* suivi d'un quasi-sujet²⁸ (*les pédiatres*), qui régit une longue proposition relative ; cette relative contient un premier verbe (*renoncer*) qui régit un deuxième verbe à l'infinitif (*sauver*) dont l'objet direct (*nouveau-nés*) est développé par une autre relative, qui introduit à son tour deux consécutives reliées par la conjonction *voire*.

15

Il y a aussi les pédiatres [...] qui renoncent parfois à sauver, en tout cas à empêcher de **mourir**, des nouveau-nés qui resteraient si lourdement handicapés – incapables de bouger, de parler, de faire quoi que ce soit par eux-mêmes, comme définitivement enfermés dans la souffrance ou le malheur – qu'ils préfèrent les laisser **mourir**, voire qu'ils les aident activement, plusieurs l'ont reconnu devant moi, à **mourir**. (COMTE-SPONVILLE 2000 : 188)

Ci sono anche i pediatri [...] che a volte rinunciano a salvare, in ogni caso a impedire di morire , dei neonati che rimarrebbero così gravemente handicappati – incapaci di muoversi, di parlare, di fare qualunque cosa da soli, come definitivamente chiusi nella sofferenza o nell'infelicità – che essi preferiscono lasciarli morire o addirittura, molti l'hanno riconosciuto davanti a me, aiutarli attivamente a morire .	Ci sono anche i pediatri [...] che a volte rinunciano a salvare, in ogni caso a strappare alla morte , dei neonati che rimarrebbero così gravemente handicappati – incapaci di muoversi, di parlare, di fare qualunque cosa da soli, come definitivamente chiusi nella sofferenza o nell'infelicità – che essi preferiscono non intervenire o addirittura, molti l'hanno riconosciuto davanti a me, aiutarli attivamente a morire . (COMTE-SPONVILLE 2012: 26)
---	---

La structure générale que nous venons de décrire est de surcroît interrompue par trois incises, la première proposant une expression plus précise que le verbe *sauver* (*empêcher de mourir*), la deuxième expliquant le sens de l'adjectif *handicapés*, la troisième enfin contenant une phrase de commentaire (*plusieurs l'ont reconnu devant moi*).

Les trois infinitifs de *mourir* à l'origine de la répétition se trouvent respectivement dans la première incise, presque au début de la phrase, et dans les deux consécutives par lesquelles elle se termine. La première occurrence de *mourir* se trouve ainsi à une « distance médiane »²⁹ par rapport aux deux autres occurrences de l'infinitif, qui forment, elles, une épiphore. C'est la somme de ces deux caractéristiques (distance médiane et épiphore) qui nous a fait percevoir comme cacophonique la triple répétition de *morire* en italien : nous avons donc remplacé les deux premières occurrences de l'infinitif respectivement par une nominalisation (*morte*) et par une paraphrase (*non intervenire* au lieu de *lasciar morire*).

Près de trois quarts des locuteurs consultés (74%) ont partagé notre choix (31 locuteurs favorables à la suppression de la répétition contre 8 favorables à son maintien et 3 indifférents). Cette opinion s'est avérée encore plus tranchée (81%) dans le cas de l'exemple 16, contenant une longue phrase tirée du deuxième roman de Laurent Mauvignier, *Apprendre à finir*, construit précisément sur l'emploi réitéré de la figure de la répétition : dans ce cas, 34 locuteurs se sont déclarés favorables à la suppression de la répétition contre 6 seulement contraires et 2 indifférents. Aucun doute, dans ce cas, sur le caractère intentionnel des quatre occurrences du nom *jardin* dans une seule phrase contenant, à elle seule, onze propositions (*Jardin* apparaît dans les propositions 1, 2, 4 et 11) : aucun problème non plus de type lexical ou grammatical qui nous aurait empêché de reproduire ces répétitions. Et pourtant, pour des raisons strictement euphoniques, nous avons choisi de supprimer la deuxième occurrence de *giardino*

qui nous paraissait redondante aussi bien sur le plan sémantique (les outils en question sont bien les outils du jardin) que sur le plan rythmique (cette répétition ralentissait sans nécessité le débit de la phrase).

16

Et puis j'entendrai souvent du fond du **jardin** les portes de la cabane où il rangeait les outils du **jardin**, j'entendrai les portes en tôle, je l'entendrai siffler du **jardin**, je lui apporterai de la bière quand il fera trop chaud, j'irai rouspéter pour qu'il ne reste pas au soleil, et je n'aurai plus comme avant la tristesse, comme j'avais, de voir en train de pourrir la cabane en tôle au fond du **jardin**. (MAUVIGNIER 2000 : 56)

E spesso sentirò dal fondo del **giardino** le porte del capanno dove lui riponeva gli attrezzi del **giardino**, sentirò le porte di lamiera, lo sentirò fischiettare dal **giardino**, e quando farà caldo, troppo caldo, gli porterò un po' di birra, uscirò a brontolare dicendogli di non restare al sole, e così non avrò più la tristezza di prima, quella che avevo prima, nel vedere il capanno di lamiera marcire in fondo al **giardino**.

E spesso sentirò dal fondo del **giardino** le porte del capanno dove lui riponeva i suoi attrezzi, sentirò le porte di lamiera, lo sentirò fischiettare dal **giardino**, e quando farà caldo, troppo caldo, gli porterò un po' di birra, uscirò a brontolare dicendogli di non restare al sole, e così non avrò più la tristezza di prima, quella che avevo prima, nel vedere il capanno di lamiera marcire in fondo al **giardino**. (MAUVIGNIER 2008: 40)

La suppression de la deuxième occurrence de *giardino* montre, d'un côté, que la « répétition rapprochée » sans structure du même nom (propositions 1 et 2) a été encore une fois refusée par la grande majorité des locuteurs ; de l'autre, qu'une répétition à « distance médiane » (propositions 1 et 4) peut être jugée acceptable si les éléments répétés entrent dans une structure parallèle même imparfaite : c'est le cas ici avec l'anaphore « *sentirò dal fondo del giardino le porte del capanno / sentirò le porte di lamiera / lo sentirò fischiettare dal giardino* ». C'est, à notre avis, l'existence de cette structure parallèle qui rend plus acceptable la répétition à « distance médiane » du nom *giardino*³⁰.

Dans les deux exemples que nous venons d'analyser, les éléments répétés à « distance médiane » appartenaient à la même phrase ; dans les deux exemples suivants – les derniers que nous analyserons dans cette étude – les éléments répétés appartiennent, en revanche, à des phrases différentes, ce qui nous permettra de vérifier si la frontière syntaxique de la phrase, sans aucune importance dans les « répétitions rapprochées » sans structure, joue, au contraire, un rôle dans les répétitions à « distance médiane ».

L'exemple 17 contient un passage de *Sphinx*, le premier roman d'Anne Garréta, où le mot-clé est constitué par le verbe *parler*, employé quatre fois dans quatre phrases juxtaposées : les trois premières occurrences (*parlait*, *parlant*, *parler*) forment un polyptote qui, moyennant quelques modifications pour des raisons mélodico-rythmiques, a été reproduit en italien (*parlando*, *parlarmi*, *parlare*). La quatrième occurrence forme, en revanche, une répétition à « distance médiane » avec la troisième occurrence, les deux infinitifs de *parler*, tous les deux placés à la fin d'un membre de la phrase (épiphore), étant séparés par 4 propositions.

17

Elle **parlait** dans un souffle, me demandant pourquoi j'avais fait la folie de venir, qu'il ne fallait pas s'inquiéter d'elle. Elle s'était redressée **en parlant** et retombait épuisée déjà sur son oreiller. Caressant sa joue, je lui dis de ne pas **parler**, cela la fatiguait. Je pris sa main dans la mienne et, jetant un coup d'œil en direction du scope, vis avec terreur combien lui avait coûté l'effort de **parler** : cœur au rythme affolé qui s'apaisait lentement. (GARRÉTA 1986 : 197)

Parlando in un soffio, mi chiese perché avevo fatto la follia di venire, che non dovevo preoccuparmi di lei. Per parlarmi si era tirata su e già ricadeva sfinite sul cuscino. Accarezzandole la guancia, le dissi di non **parlare** – la stancava troppo. Le presi la mano e gettando un'occhiata in direzione del monitor vidi con terrore quanto le fosse costato **quello sforzo**: il cuore dal ritmo impazzito si stava lentamente calmando.

Parlando in un soffio, mi chiese perché avevo fatto la follia di venire, che non dovevo preoccuparmi di lei. Per parlarmi si era tirata su e già ricadeva sfinite sul cuscino. Accarezzandole la guancia, le dissi di non **parlare** – la stancava troppo. Le presi la mano e gettando un'occhiata in direzione del monitor vidi con terrore quanto **quello sforzo**: il cuore dal ritmo impazzito si stava lentamente calmando. (GARRÉTA 2010: 118)

À notre oreille, cette répétition produisait un effet désagréable : nous avons donc substitué le deuxième infinitif régi par un nom prédicatif (*lo sforzo di parlare*) par un adjectif démonstratif reprenant le même verbe (*quello sforzo*). Ce choix a été partagé par une majorité moins importante (66,5%) que pour les exemples 15 et 16 (28 locuteurs favorables à la substitution de l'infinitif contre 9 favorables au maintien de la répétition et 5 indifférents).

Dans l'exemple 18, tiré de *Apprendre à finir* de Mauvignier, l'action de couper les ongles au mari alité est décrite par la narratrice dans deux longues phrases juxtaposées, la première contenant 13 propositions, la deuxième 7. L'élément répété est ici le nom *main* qui est employé trois fois, la première dans la proposition 11 de la première phrase et les deux suivantes dans les propositions 1 et 5 de la deuxième phrase, toujours en fonction d'objet direct d'un verbe (*ouvrir*, *refermer*, *ouvrir*).

18

Le bruit des ciseaux. Je m'appliquais et lui, corps assoupi, il me donnait cette confiance des enfants heureux et je sais bien, moi, que ses yeux me regardaient, qu'ils étaient sans haine, je sais bien, moi, moi qui me redressais parfois et faisais disparaître dans ma paume les petites lames de corne parce que je repliais les doigts sur elles et que, me relevant, j'ouvrais juste la **main** pour que l'autre fasse glisser dedans celles qui étaient sur la table, comme ça. Et puis je refermais la **main** et alors, de la chambre, il devait m'entendre et imaginer, quand je prenais le couloir, que je n'ouvrerais la **main** que lorsque mon pied aurait appuyé sur la pédale qui ouvrait la poubelle. (MAUVIGNIER 2000 : 188)

Il rumore delle forbicine. Io ero concentrata e lui, con il corpo assopito, mi dava fiducia come un bambino felice, e lo so bene, io, che i suoi occhi mi guardavano, senza odio, lo so bene, io che di tanto in tanto mi tiravo su e facevo sparire dentro il palmo le lamelle cornee ripiegando le dita su se stesse e poi, alzandomi, aprivo appena la **mano** perché l'altra potesse farci scivolare dentro tutte quelle che erano sul comodino, così. E subito richiudevo la **mano** e di sicuro lui, dalla camera, doveva sentire e immaginare che, imboccato il corridoio, io avrei aperto la **mano** soltanto quando il piede avrebbe premuto il pedale che apriva la pattumiera [...]

Il rumore delle forbicine. Io ero concentrata e lui, con il corpo assopito, mi dava fiducia come un bambino felice, e lo so bene, io, che i suoi occhi mi guardavano, senza odio, lo so bene, io che di tanto in tanto mi tiravo su e facevo sparire dentro il palmo le lamelle cornee ripiegando le dita su se stesse e poi, alzandomi, aprivo appena la **mano** perché l'altra potesse farci scivolare dentro tutte quelle che erano sul comodino, così. E subito la richiudevo, la **mano**, e di sicuro lui, dalla camera, doveva sentire e immaginare che, imboccato il corridoio, io l'avrei aperta soltanto quando il piede avrebbe premuto il pedale che apriva la pattumiera [...]. (MAUVIGNIER 2008: 17)

Dans cet exemple, les trois occurrences de *main* sont séparées respectivement par 2 et par 3 propositions. C'est cette « distance médiane » ainsi que la position finale que le nom *main* occupe dans les trois propositions (épiphore) qui ont sûrement joué un rôle déterminant dans notre impression de cacophonie. Pour résoudre ce problème, nous avons donc disloqué à droite la deuxième occurrence du nom *mano* (*e subito la richiudevo, la mano...*), ce qui a changé le rythme de la proposition 11, et nous en avons pronominalisé la troisième occurrence par le clitique objet direct *la (...l'avrei aperta...)*, en supprimant ainsi la répétition. Notre choix a été partagé par une majorité encore plus faible (55%) que pour l'exemple précédent (23 locuteurs favorables à la substitution du nom *mano* contre 12 favorables au maintien de la répétition et 7 indifférents). Il semblerait, donc, que les répétitions sans structure à « distance médiane », *i.e.* séparées par un nombre de propositions allant de 2 à 4, soient acceptables pour un plus grand nombre de locuteurs italo-phones lorsque les éléments répétés appartiennent à des phrases juxtaposées plutôt qu'à la même phrase. Mais cette hypothèse devra être confirmée par d'autres recherches.

Conclusion

Le traducteur qui entend appliquer la règle de Kundera selon laquelle, sauf les rares cas de répétitions « maladroitement », il faut toujours reproduire les répétitions du texte source dans le texte cible, car, si un auteur répète un mot c'est parce qu'il veut faire « retentir sa sonorité ainsi que sa signification » (1993 : 139), peut rencontrer trois types de problèmes : lexicaux, grammaticaux et phoniques.

En ce qui concerne plus particulièrement les problèmes d'euphonie dans des traductions du français en italien, le dépouillement systématique de deux textes caractérisés par l'emploi de deux types spécifiques de répétitions ainsi que l'analyse de 12 exemples de répétitions problématiques tirées d'un corpus bilingue et soumises à l'évaluation d'un groupe de locuteurs italo-phones, nous ont permis de prouver l'existence de deux critères qui influencent l'acceptation des répétitions en italien : la structure de la répétition et la distance qui sépare les éléments répétés.

En ce qui concerne les répétitions qui entrent dans une structure et qui sont, de ce fait, perçues par les traducteurs comme des choix intentionnels, nous en avons examiné trois types :

1. les « relances syntaxiques » ;
2. les « répétitions parallèles » (épanaphores, anaphores et épiphores) ;
3. les répétitions symétriques par rapport au verbe.

Alors que les « relances syntaxiques » et les « répétitions parallèles » d'éléments placés en tête de phrases (épanaphores) ou à l'intérieur de la même phrase (anaphores) ne posent pas de problèmes d'euphonie et sont donc régulièrement reproduites dans le texte cible en italien, les « répétitions parallèles » d'éléments en fin de phrases (épiphores) sont expressément refusées par la majorité des locuteurs consultés (57% pour l'exemple 7 et 59,5% pour l'exemple 8)³¹, preuve de l'existence d'un problème d'euphonie pour ce type de « répétitions parallèles ».

Dans le cas des répétitions symétriques par rapport au verbe, la répétition du même nom ne produit en italien qu'un effet d'insistance, ce qui rend plus acceptable cette solution. Les deux exemples analysés ont tout de même montré que les locuteurs italophones consultés acceptent moins ce type de répétition lorsque le verbe est une copule (64,5% de refus pour l'ex. 9 contre 40,5% de refus pour l'ex. 10 où le verbe est un prédicat). Tout en étant assez divergentes, ces données montrent qu'environ une moitié seulement des locuteurs consultés accepte sans problème ce type de répétitions.

La prise en compte de la structure de la répétition n'est donc pas utile seulement pour classer les différents types de répétitions, mais elle permet aussi de distinguer les répétitions qui sont régulièrement reproduites en italien (« relance syntaxique », épanaphore et anaphore) des répétitions qui posent de vrais problèmes d'euphonie (épiphore et répétitions symétriques par rapport au verbe).

Quand les éléments répétés n'entrent pas dans une structure, le critère qui influence l'acceptabilité d'une répétition est la distance entre ces mêmes éléments. Nous avons donc réparti les répétitions sans structure en trois classes :

1. les « répétitions rapprochées », séparées au maximum par une seule proposition ;
2. les répétitions à « distance médiane », séparées par un nombre de propositions allant de 2 à 4 ;
3. les répétitions à « grande distance », séparées par 5 propositions ou plus.

Étant donné que ces dernières ne posent aucun problème d'euphonie, notre recherche s'est concentrée sur les deux premiers types de répétitions.

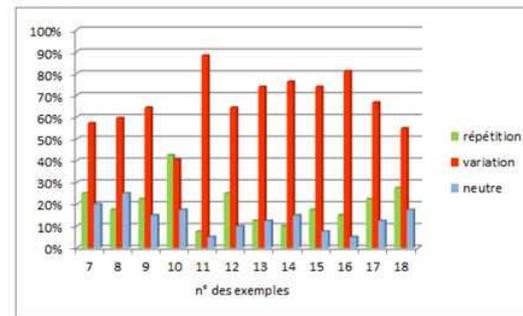
Les « répétitions rapprochées » sont refusées par la grande majorité des locuteurs consultés (88% pour l'ex. 11 ; 64% pour l'ex. 12 ; 74% pour l'ex. 13 ; 76% pour l'ex. 14), que les éléments répétés appartiennent à la même phrase ou à deux phrases proches.

Les opinions des locuteurs consultés sont, en revanche, moins nettes dans le cas des répétitions à « distance médiane ». Il semblerait ici que l'appartenance des éléments répétés à la même phrase ou à deux phrases juxtaposées joue un rôle dans l'acceptabilité de ce type de répétitions : dans le premier cas, en effet, 74% des locuteurs consultés ont refusé la reproduction de la répétition en italien (ex. 15) mais ce pourcentage baisse considérablement lorsque les éléments répétés appartiennent à deux phrases différentes (66,5% pour l'ex. 17 et 55% pour l'ex. 18), preuve que la syntaxe pourrait rendre plus acceptables ces répétitions à « distance médiane »³².

Tous les résultats de notre test sont résumés dans le graphique du Tableau 1 ci-dessous : ce qui en ressort de toute évidence, c'est que les répétitions soumises à nos locuteurs sont réellement des répétitions problématiques sur le plan de l'euphonie : à une seule exception, toutes les répétitions ont été refusées par une majorité plus ou moins nette de locuteurs.

La grande difficulté de toute recherche sur les problèmes d'euphonie dans la traduction des répétitions consiste en la constitution d'un corpus fiable : c'est pourquoi nous avons eu recours à un corpus d'exemples tirés de nos propres traductions. Mais qu'un corpus fiable soit difficile à construire et qu'il faille sans doute toujours passer par un rapport personnel avec le traducteur n'est pas, à notre avis, une bonne raison pour ne pas étudier un problème dont tout traducteur professionnel sait qu'il est aussi réel que redoutable. Mieux vaut alors une recherche incomplète qui, en appliquant une méthodologie expérimentale, aboutit à des propositions concrètes (toujours à vérifier), que l'absence de toute recherche.

Tableau 1



Références bibliographiques

Corpus

- COMTE-SPONVILLE, André, « Le droit de mourir », in LEGUAY, Catherine, *Mourir dans la dignité*, Paris, Laffont, 2000, p. 169-198.
- COMTE-SPONVILLE, André, « Il diritto di morire », trad. di Alberto Bramati, *Bioetica*, n. 1, 2012, p. 14-33.
- CROUZET-PAVAN, Élisabeth, *Enfers et paradis. L'Italie de Dante et de Giotto*, Paris, Albin Michel, 2001.
- CROUZET-PAVAN, Élisabeth, *Inferni e paradisi. L'Italia di Dante e di Giotto*, trad. di Alberto Bramati, Roma, Fazi, 2007.
- GARRÉTA, Anne, *Sphinx*, Paris, Grasset, 1986.
- GARRÉTA, Anne, *Sfinge*, trad. di Alberto Bramati, Rovereto, Zandonai, 2010.
- HERSCH, Jeanne, *L'étonnement philosophique. Une histoire de la philosophie* [1981], Paris, Gallimard, 1993.
- HERSCH, Jeanne, *Storia della filosofia come stupore*, trad. di Alberto Bramati, Milano, Bruno Mondadori, 2002.
- LAGARCE, Jean-Luc, *Juste la fin du monde*, Besançon, Les Solitaires Intempestifs, 1999.
- LAGARCE, Jean-Luc, « *Giusto la fine del mondo* », in LAGARCE, Jean-Luc, *Teatro 1*, a. c. di Franco Quadri, Milano, Ubulibri, 2009, p. 43-95.
- MAUVIGNIER, Laurent, *Apprendre à finir*, Paris, Minuit, 2000.
- MAUVIGNIER, Laurent, *La camera bianca*, trad. di Alberto Bramati, Rovereto, Zandonai, 2008.
- TAGUIEFF, Pierre-André, *L'illusion populiste*, Paris, Berg International, 2002.
- TAGUIEFF, Pierre-André, *L'illusione populista*, trad. di Alberto Bramati, Milano, Bruno Mondadori, 2003.

Études

- BECCARIA, Gian Luigi, *Ritmo e melodia nella prosa italiana. Studi e ricerche sulla prosa d'arte*, Firenze, Olschki, 1964.
- BERMAN, Antoine, *La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain*, Paris, Seuil, 1999.
- BRAMATI, Alberto, « Les répétitions entre lexicque, grammairre et stylistique. La traduction en italien d'*Apprendre à finir* de Laurent Mauvignier », *Septet, Des mots aux actes*, n. 5, 2013, p. 495-513.
- BRAMATI, Alberto, « Traduire en italien *Le droit de mourir* d'André Comte-Sponville », in JULLION, Marie-Christine, CATTANI Paola (dir.), *Le lingue, le culture e la traduzione per la mediazione: prospettive didattiche e di ricerca*, Torino-Paris, L'Harmattan, 2014, p. 196-221.
- KUNDERA, Milan, « Une phrase », in *Les testaments trahis*, Paris, Gallimard, 1993, pp. 121-145.
- MOLINIÉ, Georges, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche, 1992.
- MORTARA GARAVELLI, Bice, *Manuale di retorica*, Milano, Bompiani, 1997.
- MORO, Andrea, *Breve storia del verbo essere*, Milano, Adelphi, 2010.
- PRAK-DERRINGTON, Emmanuelle, « Thomas Bernhard, la répétition impertinente ou le refus de la reformulation », in LE BOT, Marie-Claude, SCHUWER, Martine, RICHARD, Élisabeth, *La reformulation. Marqueurs linguistiques. Stratégies énonciatives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 251-264.
- RICHARD, Élisabeth, « La répétition comme relance syntaxique », *L'information grammaticale*, n. 92, janvier 2002, p. 13-18.

RICHARD, Élisabeth et Noailly, Michèle, « Répétitions, relances et progression discursive », in RICHARD, Élisabeth, et DOQUET, Claire (dir), *Les représentations de l'oral chez Lagarce. Continuité, discontinuité, reprise*, Louvain-la-Neuve, L'Harmattan-Academia, 2012, p. 135-155.

SALKOFF, Morris, *Une grammaire en chaîne du français. Analyse distributionnelle*, Paris-Bruxelles, Montréal, Dunod, 1973.

1
Je tiens à remercier Giulia D'Andrea qui a attentivement relu mon texte et qui m'a donné de précieux conseils.

2
Kundera ne donne qu'un seul exemple de « répétitions mauvaises, maladroites » – « quand pendant la description d'un dîner on lit dans deux phrases trois fois les mots "chaise" ou "fourchette", etc. » (1993 : 139) – sans expliquer s'il s'agit là d'un problème sémantique ou mélodique. C'est sur ce dernier aspect que se concentrera notre étude.

3
Il est très difficile de donner une définition précise de l'euphonie dans le domaine linguistique, ce qui explique sans doute la rareté des études spécifiques sur ce problème. Il n'empêche que la recherche d'un texte euphonique (*che suoni bene*) est un aspect majeur du travail des traducteurs et, une fois la traduction terminée, de celui des réviseurs au sein des maisons d'édition. Ne connaissant pas d'études portant sur les règles d'euphonie de l'italien (exception faite pour la thèse de Beccaria sur laquelle nous reviendrons plus loin), nous faisons nôtre la position d'Andrea Moro : « Come in matematica o in fisica, anche in linguistica, capita che per sviluppare un ragionamento non sia sempre necessario avere definizioni complete degli elementi che vi entrano. Per esempio, si possono eseguire calcoli complessi o studiare funzioni senza avere la definizione di "numero", oppure descrivere un modello di moto nello spazio senza aver definito che cosa si intenda per "spazio" » (Moro 2010 : 40-41). Ainsi notre étude se propose-t-elle de montrer quels types de répétitions sont acceptés ou refusés, pour des raisons exclusivement euphoniques, par les locuteurs natifs italophones, sans pour autant se fonder sur une définition précise de l'euphonie.

4
Voici, par ordre alphabétique, les études sur la figure de la répétition que nous avons consultées sans résultat, avant d'entreprendre notre recherche : Bardèche 1999 ; Chaouachi, Montandon 1994 ; Frédéric 1985 ; Genette 1999 ; Harmer 1973 ; Jollin-Bertocchi 2012 ; Kundera 1986 ; Lindenberg, Vegliante 2011 ; Molinié 1994 ; Prak-Derrington 2014 ; Reggiani 2012 ; Richard 2008 ; Tomiche 2008 ; Wandruszka 1975. Les rares études qui nous ont apporté des informations utiles sont mentionnées dans la bibliographie.

5
En France comme en Italie, la figure de la répétition est condamnée par l'enseignement scolaire, ce qui conditionne les choix des traducteurs : « L'autorité suprême, pour un traducteur, devrait être le *style personnel* de l'auteur. Mais la plupart des traducteurs obéissent à une autre autorité : à celle du *style commun* du "beau français" (du bel allemand, du bel anglais, etc.) tel qu'on l'apprend au lycée » (Kundera 1993 : 134). Voir aussi Mortara Garavelli (1997 : 188).

6
Nos extraits ont été tirés aussi bien d'œuvres littéraires que d'essais en sciences humaines. Bien que ces genres textuels diffèrent en principe par un emploi différent de la langue (p. ex., présence ou non de jeux phoniques ou de tournures appartenant à l'oral spontané), nous croyons que les stratégies de traduction des répétitions ne tiennent pas au type de texte à traduire mais seulement au type de répétition : ce qui peut changer d'un genre textuel à l'autre, ce sont les types de répétitions employés, non pas les stratégies de traduction.

7
Nous tenons à remercier les amis, les collègues et les doctorants de l'Università degli Studi di Milan, qui ont bien voulu effectuer notre test.

8
Il ne faut pas oublier que les textes publiés ont été tous revus par au moins un rédacteur de la maison d'édition. La version finale est donc le résultat du choix linguistique aussi bien du traducteur que du/des réviseur(s).

9
La preuve en est que pour aucun des 12 extraits nous n'avons obtenu des avis unanimes.

10
Pour une analyse détaillée de la relance du sujet et du groupe « sujet + verbe », voir Richard 2002 : 14-16.

11
Dans *Juste la fin du monde*, l'insertion parenthétique, qui « peut être très courte ou très longue », a surtout l'une des deux fonctions suivantes : « redresser une inférence malheureuse (fonction rétrospective) et inhiber la réaction que celle-ci pourrait entraîner chez l'allocutaire (fonction prospective) » (Richard, Noailly 2012 : 147). Il existe pourtant des cas où « la remarque qui interrompt le fil du discours ne lui est reliée en rien et joue un rôle tout à fait indépendant dans l'interaction. » (Richard, Noailly 2012 : 148).

12
Les extraits tirés de *Juste la fin du monde* ne tiennent pas compte des alinéas de la mise en page originale, sans importance pour notre sujet.

13
Une épanaphore « consiste en la reprise exacte, en la même place syntagmatique absolument initiale, des mêmes éléments » (Molinié 1992 : 136). Il y a, en revanche, anaphore « lorsque, dans un segment de discours, un mot ou un groupe de mots est repris au moins une fois, tel quel, à quelque place du texte que ce soit » (Molinié 1992 : 49). Dans la tradition rhétorique italienne, on emploie le terme d'*anaphora* pour désigner aussi bien l'anaphore que l'épanaphore (voir Mortara Garavelli 1997 : 198 sq.).

14
Sauf aux première, deuxième et troisième personnes du singulier du subjonctif présent (*io parli, tu parli, egli parli*) et aux première et deuxième personnes du singulier du subjonctif imparfait (*io parlassi, tu parlassi*).

15
Lorsque, à cause d'un problème lexical ou grammatical, il est impossible de reproduire l'une de ces répétitions, le texte cible, tout en ayant le même « sens » que le texte source, subit une déperdition considérable au niveau mélodico-rythmique : comme l'affirme Antoine Berman, « la traduction qui ne transmet pas de tels réseaux *détruit* l'un des tissus signifiants de l'œuvre » (1999 : 62).

16
L'épiphore est désignée en italien par le terme d'*epifora* (Mortara Garavelli 1997 : 202).

17
Dans son étude sur la mélodie et le rythme de la prose italienne, Gian Luigi Beccaria remarque que, par rapport au français qui tend à une « intonazione uniforme e monotona », l'italien montre « una grande ricchezza di effetti possibili, la possibilità di una grande *libertà* di scelte [...] ; une grande *varietà* insomma » (1966 : 123-24 ; c'est lui qui souligne). C'est peut-être l'habitude de cette liberté et de cette variété qui explique pourquoi l'italien accepte difficilement la répétition dans la partie terminale de la phrase, où « il ritmo della prosa è più sentito [...] che non nel corpo di essa » (1966 : 258).

18
Pour les problèmes que pose la traduction en italien de la locution *n'importe comment*, voir Bramati 2014 : 205-06.

19
Tous les pourcentages ont été arrondis au 0,5 le plus proche.

20
N0 indique le sujet, N1 l'objet (direct ou prépositionnel). À la suite de Salkoff 1973, nous considérons l'attribut comme un objet du verbe *être* (Vè).

21
Dans l'exemple 9, le sujet nominal du verbe *être* (*marche*) est détaché à gauche et repris par le pronom neutre *ce*. La présence de cette dislocation n'a aucune influence sur la traduction de la répétition, car, en italien, la dislocation à gauche du sujet est agrammaticale : on retrouve, donc, la structure prototypique « N0 Vessere N1 ».

22
Dans l'exemple 14, le sujet est en position postverbale tandis que l'objet prépositionnel est antéposé au verbe : « prép N1 V N0 ». Cette permutation des éléments nominaux n'a aucune influence sur la traduction de la répétition.

23
C'est une propriété générale des adjectifs relationnels de pouvoir être substitués par un groupe prépositionnel (« *de N* » en français, « *di N* » en italien). Ce qui compte ici, toutefois, n'est pas tant la solution adoptée dans le texte cible que la suppression de la répétition de l'adjectif relationnel.

24
Mais il s'agit ici des idées de Platon qui n'ont aucun rapport avec les idées de John Locke.

25
La substitution a été ici appliquée à la première occurrence de l'adjectif, car le syntagme « *carta dell'Italia* » est plus courant que « *spazio dell'Italia* ». Mais l'effet de *variatio* reste le même.

26
Un exemple de « répétition rapprochée » sans structure qui de toute évidence ne pose que des problèmes d'euphonie se trouve dans *Mercier et Camier* (1946) de Samuel Beckett (Minuit, Paris, 2006). L'un des derniers paragraphes du roman se compose de deux courtes phrases : « Il alla una seconda fois vers l'eau. Il regarda l'eau pendant quelque temps, puis il revint vers le banc. ». Bien qu'elle soit intentionnellement employée par Beckett dès le début du texte, aucune des deux traductions italiennes existantes n'a reproduit dans ce cas la répétition du groupe nominal, ce qui confirme les résultats de notre test : 1) « Andò una seconda volta verso l'acqua. La guardò per qualche tempo, poi tornò alla panchina » (tr. Luigi Buffarini, SugarCo, Milano, 1970, p. 165) ; 2) « Andò una seconda volta verso l'acqua. La guardò per un po' di tempo, poi ritornò alla panchina » (tr. Chiara Montini, Einaudi, Torino, 2015, p. 145).

27
La seule difficulté pour le traducteur est de repérer les répétitions à « grande distance » pour essayer de reproduire dans le texte cible la même systématique qui existe dans le texte source : c'est à ce propos qu'Antoine Berman critiquait « la traduction traditionnelle [qui] ne perçoit même pas cette systématique » (1999 : 62).

28
À la suite de Mel'čuk, nous désignons la séquence de l'impersonnel par le terme plus précis de *quasi-sujet*.

29
Les deux premières occurrences de *mourir* sont séparées par une proposition relative (*qui resteraient si lourdement handicapés*) et par la deuxième longue incise formée par l'adjectif prädicatif *incapables*, qui régit trois infinitives (*de bouger, de parler, de faire...*), et par une proposition comparative (*comme définitivement enfermés...*).

30

Quant à la répétition de *giardino* à « grande distance » (propositions 4 et 11), elle a été, comme prévisible, jugée acceptable.

31

Trois autres exemples d'épiphores se trouvent dans les extraits 15, 17 et 18 contenant des répétitions à « distance médiane » : dans les trois cas, les résultats de notre test, qui concernait aussi d'autres types de répétitions, montrent que les épiphores sont refusées par une majorité variable de locuteurs (respectivement 74%, 66,5% et 55%).

32

Dans son article sur les répétitions chez Thomas Bernhard, Emmanuelle Prak-Derrington résume ainsi les idées développées par Catherine Schnedecker dans son étude *Nom propre et chaînes de référence* (1997) : « Parmi les règles d'usage pour la répétition, il en est deux qui semblent intangibles et qui concernent ce qu'on peut appeler "l'anaphore grammaticale coréférentielle" [...]. Dans un enchaînement d'énoncés, il apparaît que la répétition nominale est fortement disqualifiée lorsqu'elle se produit dans deux phrases successives, coup sur coup, sans que soit appliquée ce que C. Schnedecker nomme la loi de l'"intermède pronominal". D'autre part, la répétition [...] est considérée comme agrammaticale lorsqu'elle a lieu à l'intérieur des frontières d'une même phrase. En cas de coréférence, c'est l'emploi du pronom qui est privilégié, ou même, s'agissant du niveau intraphrastique, syntaxiquement imposé. Pour C. Schnedecker, la répétition induit soit une interprétation disjonctive soit provoque des "effets de sens" » (2008 : 260-261). Notre étude montre que d'autres paramètres doivent être pris en compte dans l'évaluation de l'acceptabilité des répétitions, notamment la présence d'une structure et la distance entre les éléments répétés.